

Image not found or type unknown



Comment apporter la preuve que je vis seule

Par **saskatchewan**, le **19/07/2010** à **23:47**

Bonjour,
La personne qui a signée l'acte d'achat de mon appartement, n'a pas réglé sa part de l'achat pour laquelle il avait demandé un crédit, j'ai réglé celui-ci.
Il a habité avec moi +/- 1 an le temps d'avoir un enfant.
Depuis 1970, je règle tous les frais , charges...de cet appartement.
Je souhaite faire établir qu'il est pas dans l'appart depuis 1970, j'ai pensé aux témoignages des voisins, ceux-ci sont âges, reçus par un huissier pour authentifier la véracité.....
Quelle procédure afin d'éviter toute contestation, par qui?
Merci.
Cordialement